

RIVEST SCHMIDT

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF

AVOCATS

Isabelle Demers

Téléphone: (514) 948-1888 poste 231

Télécopieur: (514) 948-0772

Le 26 novembre 2013

Par courriel et dépôt électronique

M^e Véronique Dubois,
Secrétaire de la Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Objet : Planification de l'audience
- Demande relative à l'établissement des tarifs
d'électricité de l'année tarifaire 2014-2015
DOSSIER RÉGIE : R-3854-2013
Notre réf. : 10,413/S

Chère consœur,

En réponse à votre lettre du 22 novembre 2013, voici les informations pertinentes relatives à la planification de l'audience quant à l'UPA :

- Nous n'entendons pas présenter de moyens préliminaires ;
- Le temps requis pour la présentation de notre preuve est de 30 minutes ;
- Nous ferons témoigner les analystes suivants :
 - o David Tougas, agr. B.sc ;
 - o Isabelle Bouffard, agr. B.sc ;
- Le temps requis pour le contre-interrogatoire des témoins du Distributeur relativement aux différents panels se détaille comme suit :
 - o Le temps prévu pour le contre-interrogatoire des témoins du Distributeur concernant le Panel 2 - Principes réglementaires, efficacité, coût de service, investissements et revenus est approximativement de 15 minutes ;

- Au sujet du Panel 3 – Approvisionnements et efficacité énergétique, le temps estimé pour le contre-interrogatoire des témoins du Distributeur est de 15 minutes ;
- Pour le Panel 4 – Prévion des ventes, tarifs, conditions de service et répartition du coût de service, le temps estimé pour le contre-interrogatoire des témoins du Distributeur est de 30 minutes ;
- Nous nous réservons 10 à 15 minutes pour contre-interroger les témoins du Distributeur du Panel 1 – Présentation de la demande tarifaire.

- Le temps requis pour l'argumentation est de 45 minutes.

Nous désirons d'autre part vous informer que l'un des analystes de l'UPA, M. Tougas, sera à l'extérieur du pays jusqu'au 15 décembre prochain. Conséquemment, nous demandons à la Régie de bien vouloir placer la présentation de la preuve de l'UPA à la toute fin de celle des intervenants, dans la mesure où cela est possible.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

RIVEST-SCHMIDT



Par : Isabelle Demers

ID/lc

- C.c. :
- M^e Marie-Andrée Hotte (UPA)
 - M. David Tougas (UPA)
 - M. Louis Dionne (SPSQ)
 - M^e Éric Fraser (Hydro-Québec)
 - Les intervenants